

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 octobre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-
représentés : 15
Votants : 15

Le deux octobre de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire, Monsieur PRÉ Jean-Marie adjoint au Maire, Madame GOARDON Virginie, Madame KERDREUX Marine, Monsieur Le LAY Laurent, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame NICOLAS Brigitte.

Date de convocation : 25 septembre 2026

Procurations : Madame Jacqueline LE GAC a donné procuration à Monsieur Alain BILLEBEAUD, Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Monsieur Bruno BONSIGNÉ a donné procuration à Madame Monique HASCOËT, Monsieur Philippe Le JEUNE a donné procuration à Madame Gwénaëlle CADIOU QUÉAU., Monsieur Joël HÉNARD a donné procuration à Madame Brigitte NICOLAS, Madame Bérénice BATTAIS a donné procuration à Madame Virginie GOARDON

Secrétaire de séance : Madame Monique HASCOËT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

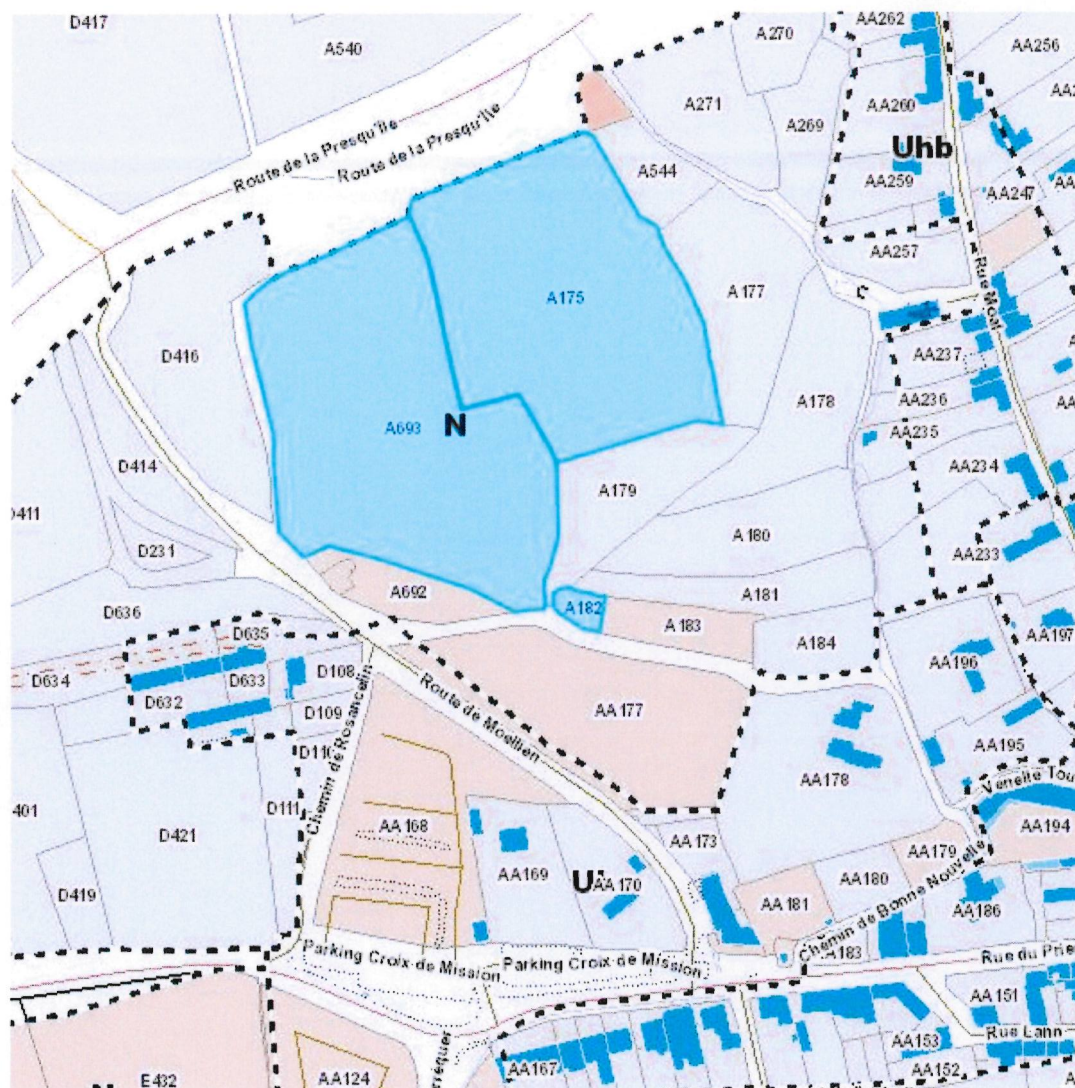
Le procès-verbal de la séance du 28 août 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- dossier SPR –arrêt du projet de PVAP (plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine)
- Locronan –commune touristique-autorisation de réaliser les formalités requises dans le cadre du dossier de classement
- subvention arbre de Noël et chèques cadeaux enfants du personnel et élus
- subvention à l'association des écureuils de PLOGONNEC
- budget ALSH : admission en non valeur
- SDEF –signature de deux conventions
- Projet de cession d'un délaissé de voirie
- animation des « illuminations » : autorisation de signature de 3 contrats avec Animation et 1 contrat avec le groupe EBEN
- Acquisition décors illuminations pour Noël-autorisation de signature
- voirie : projets de travaux –autorisation de signature
- sécurité : instauration d'un barrage routier manuel encastré
- Budget Communal : décisions modificatives
- Proposition de deux noms de titulaires que LOCRONAN peut suggérer à QBO qui pourra ensuite désigner ses représentants au sein du SDIS de DOUARNENEZ
- Convention de servitude de passage avec le SDEF pour une reprise en souterrain de la station de pompage
- Questions diverses

15-2026-0210-15-PROJET D'ACQUISITION DE TERRAIN

Monsieur Le Maire informe les élus qu'il a été saisi pour une proposition d'acquisition de terrain par la commune en zone naturelle. Les sections cadastrales A693 et A 175 et A 182 , appartenant à Madame TRELLU A , situées en zone N (naturelles) sont concernées et représentent respectivement 10346 m2 et 8885 m2 et 220 m2 soit un total de 19451 m2 au prix de 20 000 €.



Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Autorise Monsieur Le Maire à formaliser l'acquisition, tout d'abord par la signature d'un compromis, puis celle de l'achat.

Précise que le budget 2027 actera cette décision avec une DM à adopter prochainement

Précise que les frais liés à l'opération seront à la charge de la commune.

VOTE DU CONSEIL

	Pour	Contre	Abstention
Signature acte achat	15	0	0

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Thierry CAUBET

